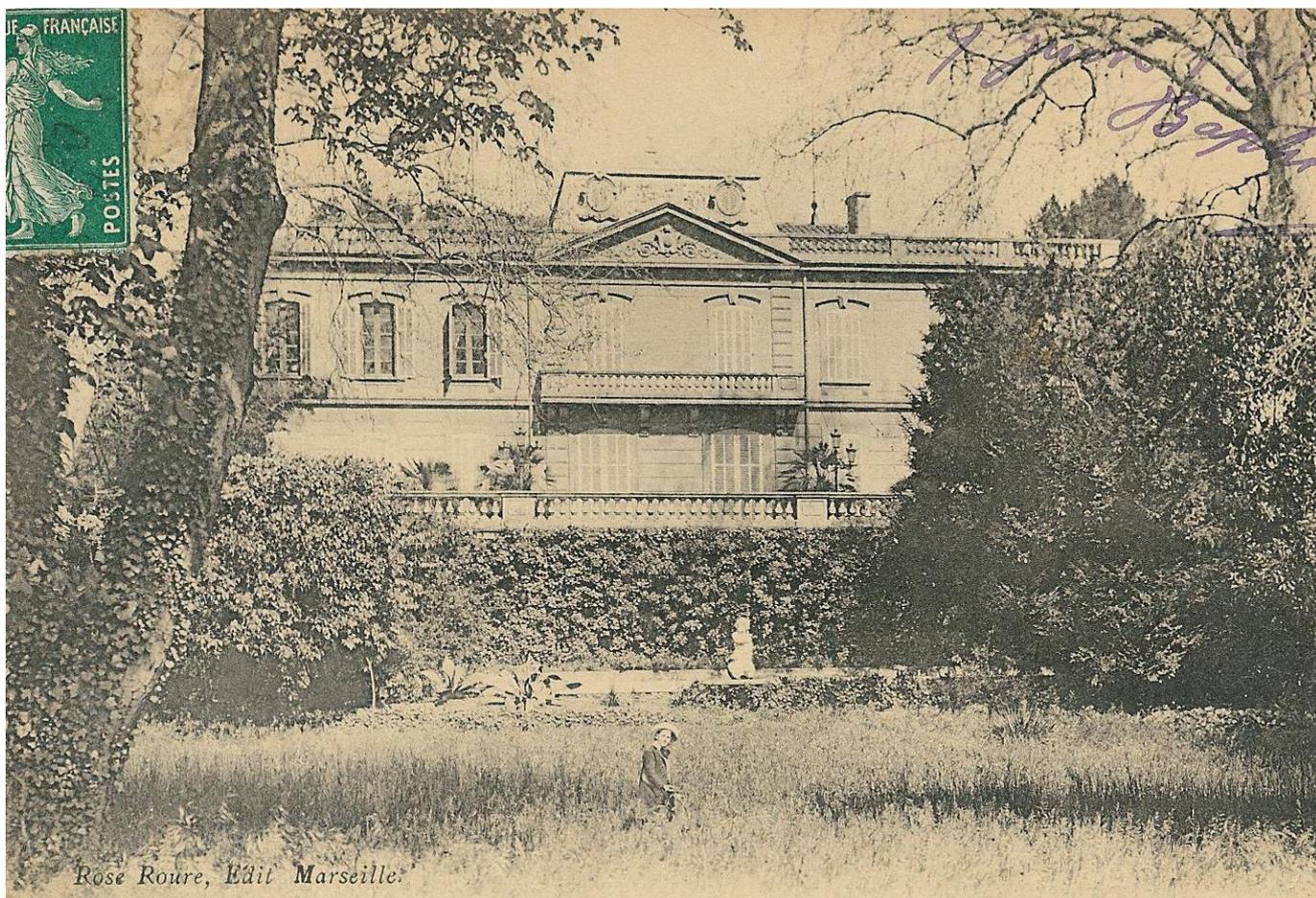


LE DOMAINE DE LA DEMANDE



Journées européennes du Patrimoine 2023

Sandra Rouqueirol et Edouard Vinstock pour
Les Amis du vieil Aubagne



AUBAGNE
en Provence

Bibliographie

Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD13) :

361 E 189 Acte de vente Creteau/Richard (Notaire Louis Aubert Marseille)

12 Q4 12 2 Table des Acquéreurs an VII-1812

190 W 8 Dossier d'acquisition domaniale Aubagne : expropriation pour l'Armée pour le camp de la Demande (1948-1956)

1 Q 1112 Sommier de compte ouvert des condamnés et détenus de l'arrondissement du bureau d'Aubagne

1 Q 1113 Tableau des biens des émigrés séquestrés et affermés à l'époque de l'an VI situé dans l'arrondissement du bureau d'Aubagne

Recensement de population de Marseille 1891, 1906

Archives municipales d'Aubagne (AMA) :

Etat civil

Recensements de population 1891, 1896, 1906

Cadastre Napoléonien, matrices cadastrales

V H 28 : Réquisitions de logements : correspondance et inventaire lettre R (1943-1959)

Fonds iconographiques 20 et 21 Fi

Sources imprimées :

Barthélemy (Jean-Louis, Docteur), *Histoire d'Aubagne chef-lieu de baronnie depuis son origine jusqu'en 1789*, Laffitte, 1999.

Diebolt (Marc), *Urbanisme et architecture de la ville d'Aubagne et de son terroir : de la fin du Moyen Age à l'ère industrielle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Jacques Gloton, Institut d'Art d'Aix-en-Provence, 1986.

Les Amis du vieil Aubagne, *Aubagne au fil du temps : voyage à travers nos anciennes façades, portes et balcons*, Imprimerie Lartigot, Aubagne, 1999.

Revue *Marseille* n°179 et 192

Interview de Marcel Régis par Mme Marie-Françoise Rousset-Rouvière, 2003

Article du Major Michon, 2005.

Fournier (Pierre), *Les Chants de l'Huveaune*, Imprimerie nouvelle, Aubagne, 1943

<https://remonterletemps.ign.fr>

<https://www.archives13.fr>

<https://www.filae.com>

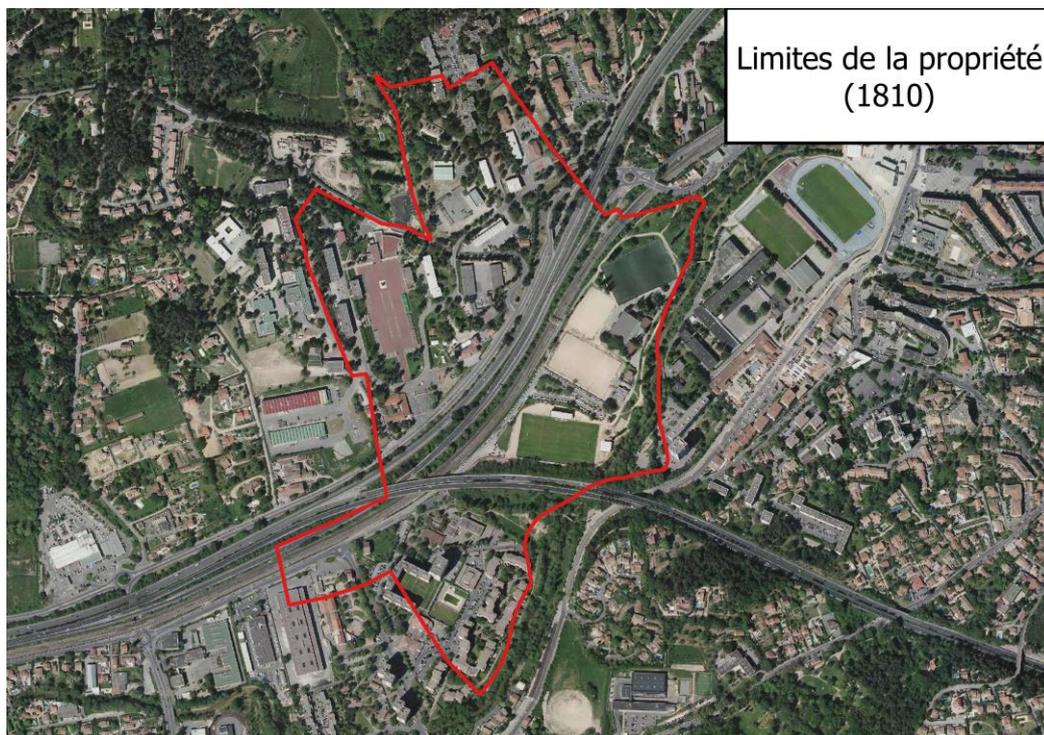
<https://www.retronews.fr>

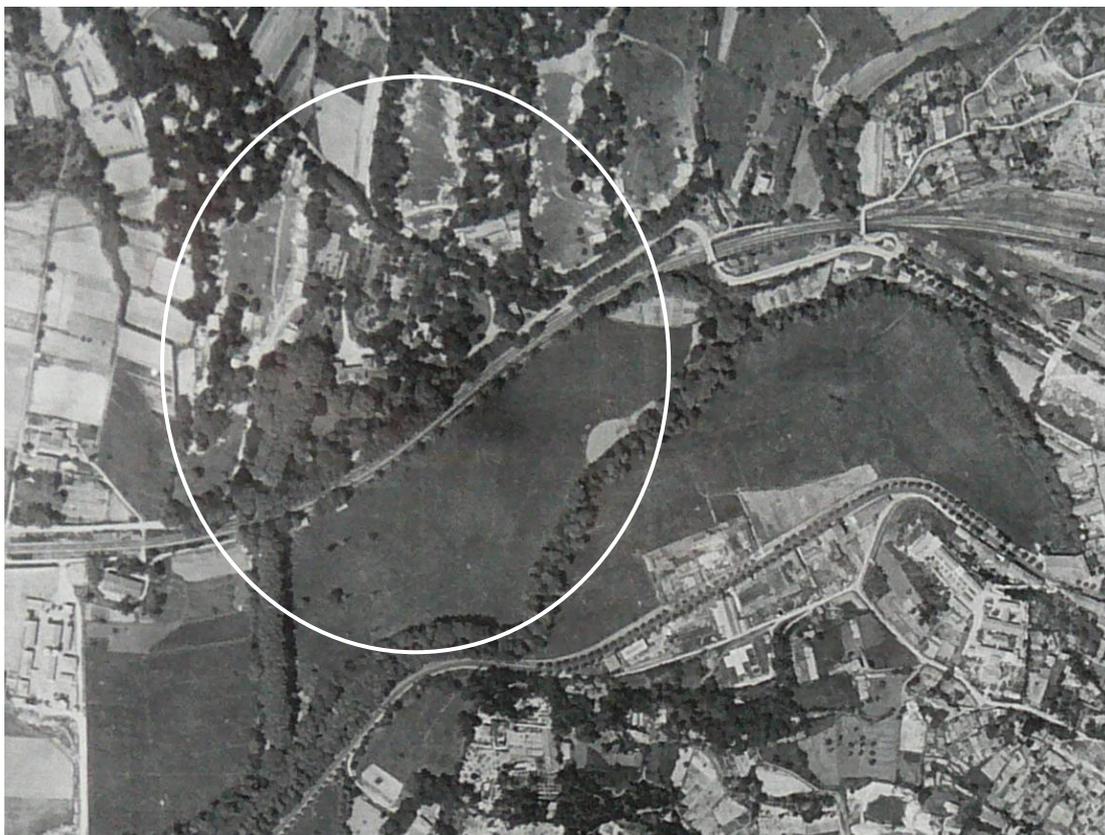


Cadastre napoléonien 1810 (AD13)

Le domaine est implanté dès le XVI^{ème} siècle sur les terres fertiles de la basse vallée de l’Huveaune dans un quartier qui porte le nom de Camp-Major – le *grand champ*. Une situation privilégiée qui a fait de cette vallée un lieu de prédilection pour l’établissement des grandes propriétés, lieux de villégiatures marseillaises, en parallèle du vallon des Aygalades ou de la vallée du Jarret. Se succèdent ainsi le long de la rive droite du fleuve les bastides des Lignièrès, de la Demande, la Peyronne, la Deydière, la Buzine, le Château Régis, la Reynarde et bien d’autres....

Le domaine, de près d’une quarantaine d’hectares au XIX^{ème} siècle, s’étendait jusqu’à l’Huveaune au sud, au-delà de la route de la Thuilière au nord et à l’ouest jouxtait la propriété de la Peyronne appartenant à la famille de Roux. La bastide était au cœur d’un vaste triangle formé par la petite route de Marseille à Aubagne bordée par le béal de Camp-Major au sud, le ruisseau de Guirand (venu du quartier de la Font de Mai et traversant la propriété pour rejoindre l’Huveaune) à l’ouest et la route de la Thuilière au nord.





Le domaine de La Demande en 1944 (coll. Privée)



Le Camp de La Demande ou Quartier Vienot en 1967 (IGN)

Généalogie des propriétaires

Date de la mutation	Nature de la Mutation	Propriétaire
Fin XVI^{ème} siècle	Acquisition	Pierre De Bausset
Pendant deux siècles	Succession	Famille de Bausset dont le dernier Joachim de Bausset
21 décembre 1770	Acquisition	Rose Gabrielle de Bremond veuve de Louis de Demande et Dominique de Demande
1786	Succession	Dominique Demandolx
8 prairial an XIII	Acquisition	Jean Créteau
15 juin 1809	Acquisition	Jean Philippe Richard (1855)
	Succession	Anatole (1837-1892) et Arthur (1835-1908) Richard
1909	Succession	Laugier Denise (1854-1932) épouse d'Auguste Laugier
1932	Succession	Marie Louise Laugier (1890-1967) épouse de Marcel Régis
1945	Donation partage	Noëlle Régis et consorts
1956	Acquisition par expropriation	Armée française



Le Château de la Demande au début du XXe siècle. (dr)

Histoire de la propriété

Pierre de Bausset, seigneur de Roquefort, lègue en 1577 à ses fils des biens immobiliers (terres, maisons de maître à la campagne, moulins, maisons de ville, droit d'arrosage...) situés sur le territoire d'Aubagne. Nicolas de Bausset, son fils, capitaine du Château d'If, hérite de la campagne Notre-Dame (la Demande) à l'ouest de la ville.

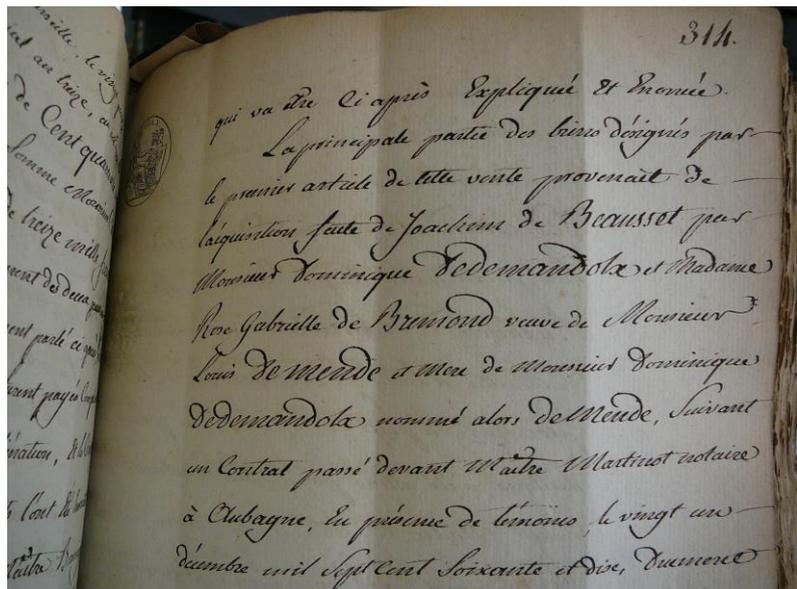
Cette propriété porte le nom de Notre-Dame jusqu'au XVIIIe siècle car il existait un oratoire dédié à Notre-Dame des Grâces ou de la Conception dans un bois au nord-est de la bâtisse. Cet oratoire a aujourd'hui disparu mais il était à l'origine de la célèbre fête de Notre-Dame des Oranges. Le 25 mars, les Aubagnais se rendaient en procession à l'oratoire pour y faire des dévotions puis profitaient du parc et y dansaient. A l'occasion de cette fête, facilitant les rencontres, les jeunes hommes offraient à leur fiancée une orange, gage de leur amour.

Les descendants de Nicolas de Bausset agrandissent le domaine qui est transmis de génération en génération jusqu'au XVIIIe siècle.

Le 21 décembre 1770, Joachim de Bausset vend pour moitié la propriété à Rose Gabrielle de Bremond, veuve de Louis de Demande, conseiller du Roi et à son fils Dominique, lieutenant général civil à Marseille. C'est la première description précise dont nous disposons : *la propriété est alors composée de prés, jardins, vignes, bois de pins, terres à blé, vergers, rives boisées, oliviers, avenues, terrasses, bosquets, sources, fontaine, réservoirs, bergeries, bâtiment de maître et de fermiers, greniers à foin, cellier, tèse et autres dépendances.*

Au décès de sa mère le 4 décembre 1785 à Marseille, Dominique de Demandolx¹ hérite de l'entière propriété du domaine qu'il va conserver pendant l'époque révolutionnaire.

Le 8 prairial de l'an XIII, la propriété de la Demande, quelques terres du quartier des Défensions réunies en 1784 au domaine, des prés arrosables par le canal de Camp Major acquises aux enchères en 1791, sont cédées à Jean Créteau, propriétaire aubagnais.



Acte notarié (AD13 361 E 189)

Jean Créteau et son épouse Julie Clothilde Villé donnent à bail à Augustin Pech quelques terres en 1807 avant de vendre deux ans plus tard leur bien à Jean Philippe Richard (1772-1855) pour 150 000 F. Ce riche négociant marseillais², fabricant de savon, fait l'acquisition de nombreuses terres : l'abbaye de Saint-Pons à Gémenos, dix-sept hectares de bois au quartier des Caussettes, plus de quatre hectares de prés au quartier de l'Evêché en 1836. Ces

¹ Le nom de Demande étant une erreur fut rectifié par un arrêt du Parlement de Provence et de la Chambre des comptes en 1785.

² Il était le propriétaire le plus imposé du territoire aubagnais en 1836.

derniers terrains seront amputés de quelques hectares un an après lors du changement du lit de l’Huveaune (1838-1842). Les travaux donnent lieu à de vifs échanges entre la municipalité et les propriétaires touchés dont Thomas de Roux (propriétaire de La Peyronne) et Jean Philippe Richard qui n’obtiennent pas gain de cause face à la déclaration d’utilité publique engagée par les édiles et soutenue par la population d’Aubagne. Une dizaine d’années plus tard, un nouveau combat administratif est mené, par les propriétaires des grands domaines de la vallée de l’Huveaune, contre la compagnie du chemin de fer PLM, qui ampute les jardins de La Demande, la petite route de Marseille à Aubagne et les prés au sud de celle-ci.

Ce sont ses petits-enfants, Anatole (1837-1892) et Arthur (1841-1909), qui vont faire réaliser par l’architecte marseillais Pierre Marius Bérengier (1808-1876) et le cimentier Désiré Michel de très importants travaux de réhabilitation et d’agrandissement de la bastide qui vont lui donner l’allure d’un véritable château. Ils laissent leurs initiales dans l’écu qui orne le fronton de la façade sud. En 1906 Arthur vit dans son domaine avec sa domestique et son cocher (recensement).



Tympan armoirié ©SR

Devant l’absence de descendants directs, la propriété, revient au début du XXe siècle à des cousins germains : Denise et Auguste Laugier³. Leur fille, Marie-Louise (1890-1967), hérite du domaine en 1932 et entreprend pendant trois années les derniers grands travaux d’embellissement de cette magnifique propriété de 27 hectares. La famille conserve ainsi au gré des successions la propriété de la Demande jusqu’à l’ordre de réquisition donné par le Maire d’Aubagne au profit de l’Armée allemande à partir de novembre 1942 afin de constituer un lieu de repos pour ses aviateurs. C’est avec un grand regret que la famille Laugier trouve alors refuge chez la sœur de Marie-Louise au domaine de Saint-Pons à Gémenos.

Les troupes d’occupation construisent dans la propriété 89 bâtiments de 180 m² en maçonnerie couvert de tuiles pour y loger les soldats, au nord-ouest et au nord-est de la bastide (quelques-uns subsistent et sont utilisés encore aujourd’hui).

Ordre de réquisition de la propriété (AMA V H 28)

En août 1944, après un pillage général, la réquisition est renouvelée par l’administration au profit de l’Armée française (dont la 23° compagnie du Bataillon de Télégraphistes Coloniaux

³ Jean-Pierre Marie « Auguste » Laugier (1834-1899) et Aglaé Marie-Rose « Denise » Laugier (1854-1932) rentiers, habitaient aux allées de Meillan à Marseille. Les mères d’Auguste Laugier et d’Arthur et Anatole Richard étaient sœurs (famille SAVINE).

d'Indochine⁴) qui continue les constructions de pavillons, crée de nouvelles voies d'accès empierrées, des égouts, des réseaux d'alimentation en eau potable, de distribution d'énergie électrique, des terrains de sport, en vue d'y implanter un camp d'instruction. L'armée donne aux installations du camp un caractère de lotissement pourvu au point de vue hygiène et de l'habitation de tous les aménagements légaux de manière de permettre la vente par la suite par lots.



Les pavillons militaires dans les années 1950. (AMA)

La réquisition est prorogée les années suivantes sans interruption jusqu'au 1^{er} mars 1949. Entre temps, le 27 mai 1948 un décret prononce d'utilité publique et en urgence l'expropriation du domaine au profit de l'Armée de Terre. Un an plus tard le Tribunal civil de Marseille prononce l'expropriation et condamne l'État à payer plusieurs dizaines de millions de francs d'indemnités de réquisition et d'expropriation à la famille Régis, résidant au château de la Millière et à l'exploitant forestier Ebé qui travaillait en 1945 à la coupe du bois dans le domaine. Les gros œuvres des bâtiments étaient en bon état général mais les intérieurs avaient souffert de l'occupation militaire. Les champs des parties de la propriété occupées par les troupes étaient en friches tandis que ceux situés sur le pourtour étaient en excellent état et en pleine exploitation.

Après les soldats français, c'est le centre d'instruction de la Gendarmerie mobile de la Garde Républicaine occupent les lieux, rejoint ensuite par le Groupement Régional d'Exploitation des Transmissions (G.R.E.T. 809).



Portail d'entrée de la propriété et du camp militaire de la Demande, allée principale (AMA 21 Fi 31)

⁴ Cette unité était composée de Tirailleurs indochinois bloqués en France pendant la durée de la guerre.

A l'issue des événements d'Algérie, la Légion Etrangère⁵ décide en 1962 le retrait de sa maison mère installée depuis 1842 à Sidi-Bel-Abbès et choisit pour son 1^{er} Régiment étranger le site d'Aubagne. Le camp de la Demande devient le nouveau Quartier Vienot qui est inauguré le 30 avril 1963. Le Monument aux Morts⁶, démonté pierre par pierre, rapatrié aussi de Sidi-Bel-Abbès est installé sur la Place d'arme par les légionnaires. Le Musée de la Légion, dont la première pierre est posée en 1963 par Pierre Messmer, est inauguré au printemps 1966. Il accueille de très riches collections permanentes retraçant l'histoire de la Légion et des expositions temporaires d'œuvres réalisées par des Légionnaires ou bien déclinant cette thématique.



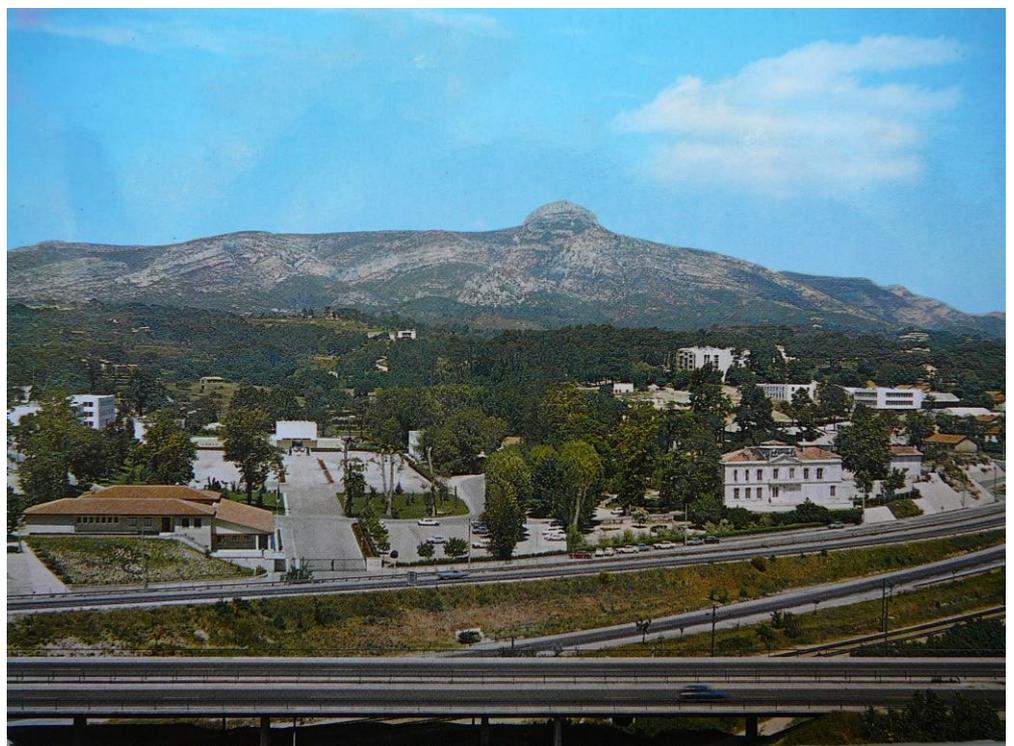
Entrée du Camp de la Demande, octobre 1962 (dr)



L'entrée du Drapeau dans le camp, octobre 1962 (dr)



*Visite de P. Messmer,
ministre de la Guerre (dr)*



Le Quartier Vienot (dr)

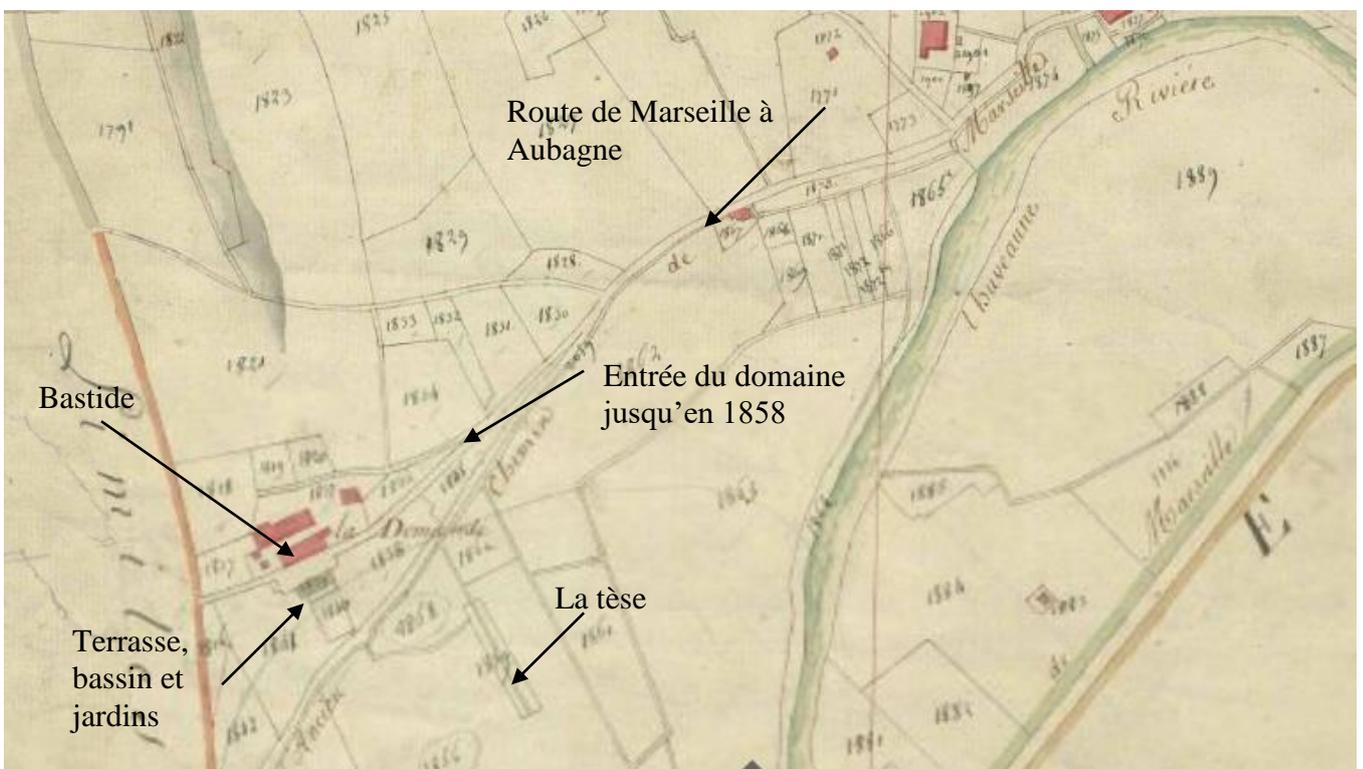
⁵ La Légion étrangère a été fondée par décret du 9 mars 1831 par le roi Louis Philippe.

⁶ Le Monument ; réalisé par le sculpteur Charles-Henri Pourquet sur une esquisse du peintre-illustrateur Maurice Mahut, a été inauguré lors du centenaire de La Légion en 1931 par le Colonel Rollet.

La composition de la propriété

L'organisation de la propriété est connue grâce aux actes notariés, au cadastre napoléonien et aux expertises d'expropriation de 1949.

Le domaine de près de 35 hectares au XVIII^e siècle est constitué d'une grande bastide avec cour, aire à blé, prés, jardin, bosquet où les cultures traditionnelles provençales ont une place importante : vignes, oliviers et arbres fruitiers. Les proportions de chaque nature ne sont pas mentionnées mais nous pouvons supposer qu'elles sont identiques à celle relevés dans le cadastre napoléonien. De plus ce dernier nous permet d'apporter plus de précisions quand à l'emplacement des jardins d'ornement avec bosquet, bassin et tèse, des bois, des jardins potager et fruitier, des cultures et des prairies..., éléments caractéristiques de l'art de vivre dans les bastides aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il nous a permis de localiser l'entrée primitive du domaine en son extrémité est. Elle se situait dans le premier virage, juste au dessus du carrefour réaménagé du CD2 avec la route de la Thuilière. Suite à la construction des voies de chemin de fer, la famille Richard fait repousser cette entrée plus à l'ouest le long du ruisseau de Guirand toujours en bordure de la petite route de Marseille à Aubagne. Une porte monumentale en fer forgé donne alors accès à une allée, de 11 m de large plantée de platanes, remontant vers le nord et amenant majestueusement à la cour et d'une façon beaucoup plus intime à la terrasse. La construction de l'autoroute Marseille-Aubagne, mise en service en 1962, entraîne la destruction du portail d'entrée et la diminution de moitié de l'allée. L'entrée primitive est conservée et utilisée comme entrée de service.



Cadastral napoléonien 1810 (AD13)

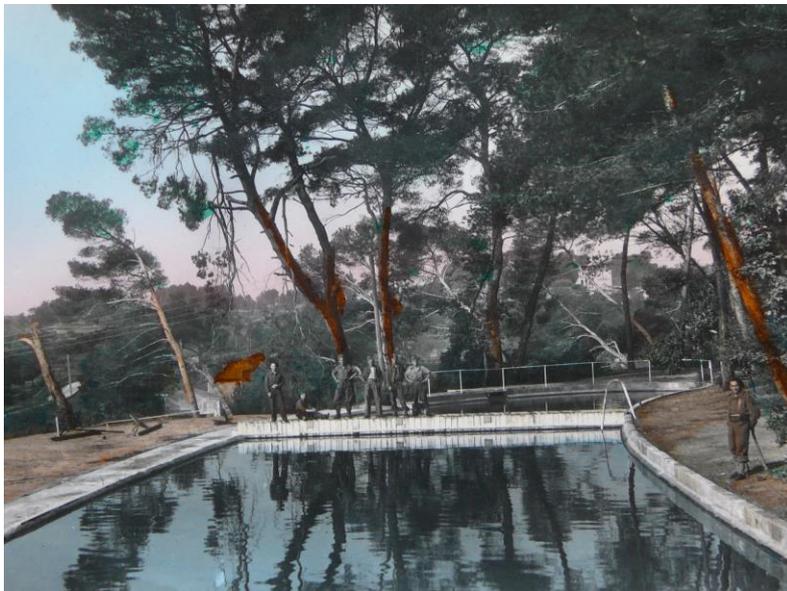
Les abords dégagés de la bastide, mis en scène, permettent d'ouvrir une vaste perspective en pente douce vers le sud jusqu'à l'Huveaune. A la terrasse succède un vaste bassin de 132 m² orné d'un *putto* puis un jardin d'agrément bordé d'un haut mur parallèle à la route de

Marseille à Aubagne. Au-delà s'étendent jusqu'à l'Huveaune les prairies irriguées grâce au béal de Camp-Major depuis la fin du XV^{ème} siècle.

Ces vastes étendues d'une quinzaine d'hectares seront les premières à être sacrifiées sur l'autel de la modernité avec en 1844, la modification du tracé de la petite route de Marseille à Aubagne (CD2), en 1858 l'établissement des voies de chemin de fer, puis l'agrandissement du CD2 et enfin en 1962 la construction de l'autoroute Marseille-Aubagne. En 1948, les prairies ne représentent plus que 8 hectares de superficie.

Au nord de la route de Marseille, sont regroupés les bois (près de 4 hectares) et les zones cultivées consacrées principalement à la viticulture (près de 9 hectares). L'acte de vente Créteau/Richard en 1809 témoigne d'ailleurs de l'existence d'une futaille de cave et de 25 millerols⁷ de vin. La vigne était souvent couplée à la culture du blé, de l'olivier ou d'autres arbres fruitiers occupant ici presque 3 hectares.

Au plus proche de l'habitation, se situent l'aire de battage du blé (648 m²) au nord de la cour et les jardins d'agrément constitués en parterres s'étendant au pied de la terrasse au sud de la bastide. Philippe Richard fait planter de nombreuses espèces d'arbres dont des tulipiers de Virginie, des cèdres du Liban, des magnolias... Au sud-est de la bastide (parcelle 1849), se trouvait un élément particulier, lieu privilégié de la promenade pendant les heures chaudes de la journée, c'est la tèse : une allée d'arbres le plus souvent constitués de coudriers, noisetiers, arbousiers, caprefiguiers, fusains... Son nom, venu du latin *tendere* : tendre, évoque l'activité première de cette allée liée à la pratique de la chasse. Un filet transversal y était tendu dans lequel les petits oiseaux, attirés par la fraîcheur, venaient se prendre.



La description fournie lors de l'expropriation dans les expertises dressées en 1949 précise la composition de la propriété au XX^e siècle notamment après les grands travaux réalisés par Marie-Louise Laugier en 1933. Les bois portés à près de 9 hectares étaient plantés de haute futaie de pins, de chênes verts et de sapins. L'expertise mentionne ainsi une coupe de bois de 561 pins d'Alep, 328 chênes, 3 cyprès, 28 platanes, 20 ormes, 21 hêtres, 5 tilleuls, 5 frênes !

La piscine aménagée par les troupes allemandes (AMA 21 Fi 32)

Un bras du canal de Marseille (établi en 1870) traverse la partie est de la propriété, au-delà de la route de la Tuilière, alimentant ainsi les 4 hectares de prés et labours et un réservoir de 400 m² qui a été aménagé en piscine par les troupes allemandes.

⁷ 1 millerole équivaut environ à 64 litres.

Marie-Louise Laugier avait fait tracer un parc par un paysagiste parisien et planter une bamboueraie. On accédait directement à cette zone grâce à un pont métallique construit au dessus de la route.

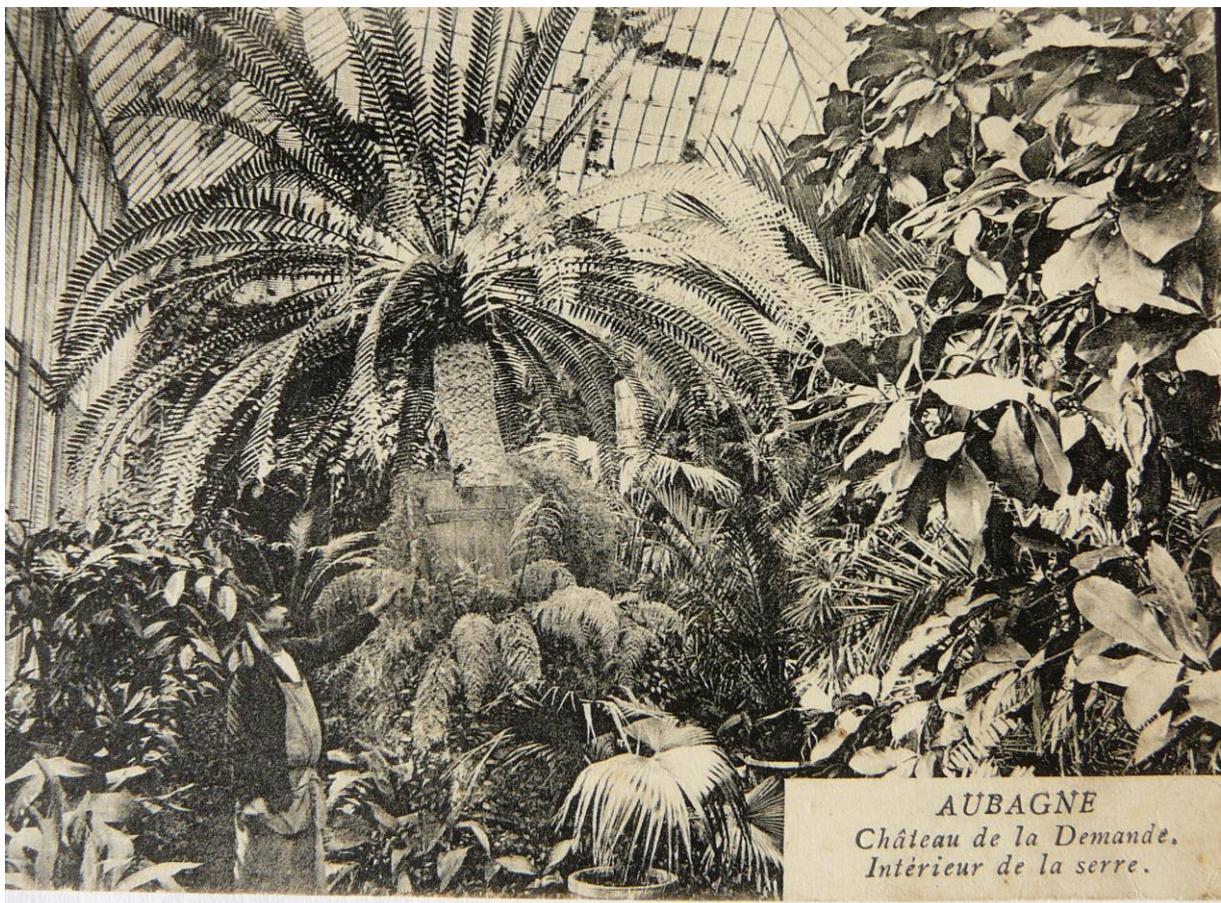
Les bâtiments ruraux qui existaient à proximité des zones cultivées avaient disparu. Néanmoins l'inventaire lors de l'expropriation listait la présence d'un bâtiment de 170 m² à usage d'écurie et de remise à voiture, d'un appentis en



La volière (AMA 20 Fi 90)

briques, une petite serre, une volière métallique

avec niche en maçonnerie, un hangar à matériel, trois lavoirs dont un de 40 m² utilisant soit l'eau d'une source soit l'eau du canal, de deux puits, d'une source avec pompe, de la ferme du château de près de 300 m² abritant logement, remises et bergerie, d'un cours de tennis, d'un parc à bêtes pour les daims, les volailles et les lapins, d'un pigeonnier, d'une porcherie et enfin d'une ferme bergerie sur le chemin de la Thuillière.



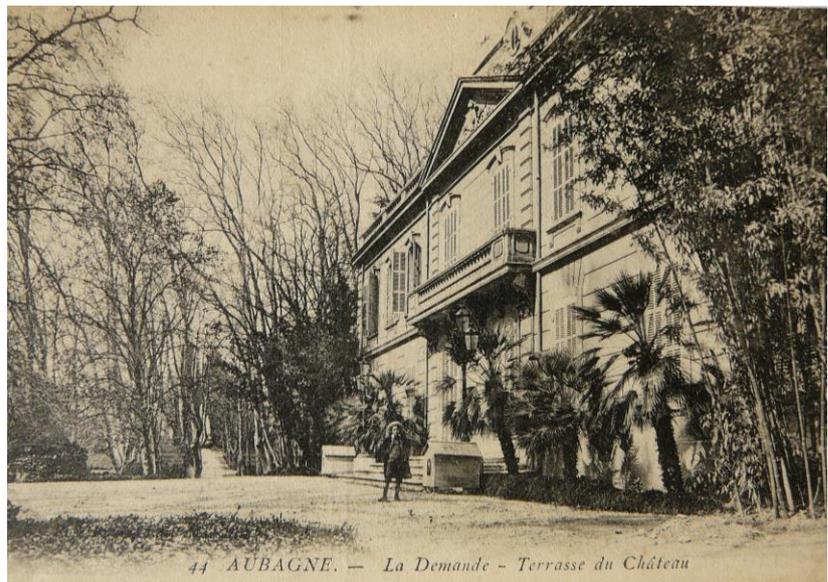
La grande serre (coll. Privée)

« Passant un peu avant Aubagne devant la Demande nous consacraâmes plus d'une heure à admirer l'intérieur de ce beau domaine. Deux remarquables platanes dominant cette riche végétation ; l'un s'élève en colonne qui ne se bifurque qu'à 4 m du sol, son tronc a 8 m de circonférence au sortir de la terre, et on mesure encore cinq à deux mètres au dessus. Cet arbre est à citer par sa vigueur et la régularité de son immense envergure. Mais ce qu'on ne trouve que là en Provence, ce sont des magnolias d'une dimension qui rappelle leur pays natal. Le plus fort a quinze mètres de haut et la circonférence du tronc est de un mètre quarante : magnifique pyramide de verdure lustrée descendant jusqu'à terre, embaumant le voisinage du parfum de ses fleurs. Citons encore un cyprès chauve de vingt mètres et sur de très grands échantillons les cèdres du Liban et Deodora, le laurier d'Apollon, un maclura aurantiaca avec ses fruits, un sophora pendula à trois étages, la sapinette du Mexique aux bras souples et retombant, le fayard au feuillage pourpre, des pavias blancs, jaune et rouge, de grands yukas et l'agave ardoisé aux fibres solides. La collection d'arbres verts de la Demande est sans contredit l'une des plus considérables, surtout par la grandeur des sujets »

Elzéard Abeille de Perrin, entomologiste marseillais (1843-1910)

La Bastide

Les actes notariés consultés, à ce jour, ne nous ont pas renseignés sur l'architecture de la bastide à la fin du XVIIIe siècle, nous pouvons supposer qu'elle présentait une construction traditionnelle formée d'un corps parallélépipédique sur deux niveaux (composée de 8 travées de portes et fenêtres) largement ouvert au sud et couvert d'une toiture à 4 pentes.



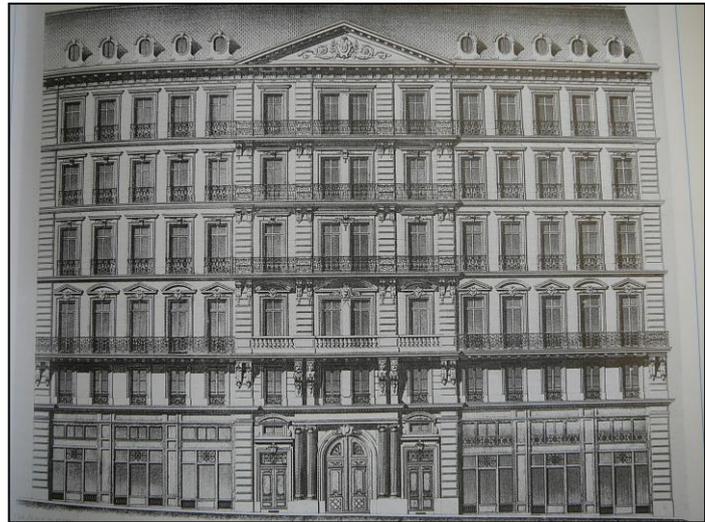
La terrasse et la façade sud du château (coll. Privée)



En 1862, les frères Richard décident d'agrandir la bastide existante et charge Pierre-Marius Bérengier d'en réaliser les plans.

La cour et la façade nord du château (dr)

Pierre-Marius Bérengier (1808-1876), est un des membres d'une famille qui compte nombre de maçons, d'entrepreneurs et d'architectes depuis la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle à Marseille. Ses réalisations se concentrent essentiellement au sein de l'architecture religieuse avec le couvent des Visitandines en bordure du Jarret démoli aujourd'hui (1846-1848), son œuvre majeure l'église Saint-Michel (1850-1864) restée inachevée, en 1867 des bâtiments pour la communauté des religieuses de Saint-Charles, en 1876 la chapelle Saint-Joseph du Cabot. Après avoir proposé plusieurs projets néogothiques pour la construction de Notre-Dame de la Garde, il se tourne vers l'architecture privée à partir de 1852, sollicité par les négociants marseillais investissant leurs richesses dans le foncier. Il réalise ainsi en 1862 à la demande de Victor Régis (armateur et négociant) le Grand Hôtel de Noailles sur la Canebière, dont le style architectural se retrouve particulièrement dans celui choisi à la même période pour la Demande : fronton triangulaire orné de rinceaux et d'un écu au-dessus de la travée principale, toiture mansardée en ardoise ouverte de lucarnes, bossages marquant les angles et les travées, balcons avec balustrade pour l'étage noble...



Parmi ses descendants qui ont perpétué la tradition familiale, son fils Louis (1848-1905) fut probablement l'architecte de la façade de l'église Saint-Sauveur d'Aubagne en 1901.

Pierre-Marius Bérengier fait construire deux ailes latérales enserrant une cour intérieure au nord, en respectant le style traditionnel du XVIII^e siècle : des ouvertures avec arc en anse de panier, composition intérieure où le rez-de-chaussée est consacré aux pièces d'apparat et



aux services, le premier étage pour l'intimité familiale, le dernier étage pour le personnel. Le principe de symétrie dont l'axe, porteur de l'ornementation, est la porte, confère à la façade solennité, sobriété et classicisme. La génoise est ici remplacée par une corniche.

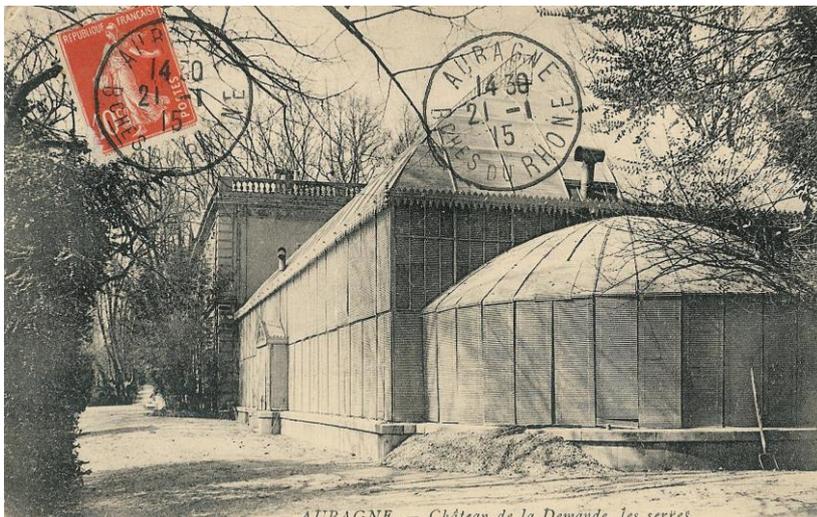
*La façade sur cour.
(SR)*

Il s'agit de la composition que l'on peut voir encore aujourd'hui. Le bâtiment, formé d'un corps principal et de deux ailes, est constitué de trois niveaux : un rez-de-chaussée construit sur une cave de 350 m², le 1^{er} étage. Le second est aménagé sous les combles. Le rez-de-chaussée présente une surface au sol de près de 700 m²

Le cimentier Désiré Michel unifie les façades et fait enduire les murs de moellons (de 50 cm à 1 m d'épaisseur) d'un nouveau procédé de ciment moulé standardisé imitant la pierre de taille.

En 1841, cinq ans après la découverte du ciment de Roquefort, son brevet de fabrication est déposé par le chimiste Tocchi et l'ingénieur des mines de Villeneuve. Le ciment, remplaçant la pierre et le plâtre dans l'ornementation des édifices, apparaît d'abord dans la composition des enduits de façade en remplacement de la chaux et du sable. Sa prise rapide et sa capacité à imiter la pierre de taille, son coût en font son succès immédiat. C'est dans la deuxième moitié du XIXe siècle, que le ciment est employé dans le décor des façades en enduit lisse ou dans la mouluration des corniches, encadrements des fenêtres, agrafes, produits en série et disponibles sur catalogue. En 1851, les premiers décors en ciment mouluré apparaissent lors de l'exposition universelle de Londres.

A Marseille, l'usine de Désiré Michel est une des entreprises productrices de ciment. Sa carrière débuta en 1838 avec la Société Michel, Arnaud et Cie qui exploitait la concession minière de Valdonne en extrayant des calcaires, base de la fabrication du ciment (mélange de calcaire et d'argile broyé, cuit, écrasé et additionné de gypse). Il réalise de nombreuses façades marseillaises : l'église des Augustins, celle de la Mission de France, la Manufacture de tabac, l'entrepôt commercial de la Compagnie des Docks à la Joliette... En 1887, ne s'intéressant plus au ciment devenu matière première trop commune, Désiré Michel cesse ses activités. Sa société fusionne en 1901 avec celle de Pavin de Lafarge.



La grande serre (AMA 20 Fi 89)

A la toiture traditionnelle, couverte de tuiles canal, est ajouté sur les deux travées centrales, concentrant le décor, une toiture à la Mansart, d'inspiration nordique en ardoise ouverte de lucarnes en œil de bœuf. L'ensemble est à l'origine couronné d'une balustrade qui a disparu après guerre.

La terrasse au sud est agrandie tandis que le parc permet aux propriétaires de

satisfaire leur goût pour les plantations de toutes origines. Les essences exotiques ont été abritées grâce à la construction en 1880 d'une grande serre métallique de 400 m² entièrement remise à neuf en 1936 et attenante au château.

Un entretien avec Marcel Régis (1914-2004), le fils de Marie-Louise Laugier, réalisé en 2003 par Marie-Françoise Rousset-Rouvière nous a renseigné quant aux travaux réalisés en 1933. Marie-Louise confia à l'architecte et décorateur marseillais Bernard Tabuteau (1892-1977) la tâche de réaliser les aménagements lui permettant d'habiter le château à l'année. Les plans de la bastide sont complètement modifiés. De nouveaux planchers côté nord sont créés en abaissant le niveau de la cour de plus de deux mètres pour donner accès aux voitures de la nouvelle entrée nord et ramener les terrasses nord et sud au même niveau ainsi que les pièces du rez-de-chaussée. Les ouvertures sont abaissées et donc agrandies. Du côté nord, la fenêtre centrale de l'étage noble est remplacée par une porte fenêtre ouvrant sur un balcon en fer forgé réalisé par Gaspard Louis Pimpin⁸. Du côté sud, les fenêtres ont été remplacées par des portes-fenêtres.



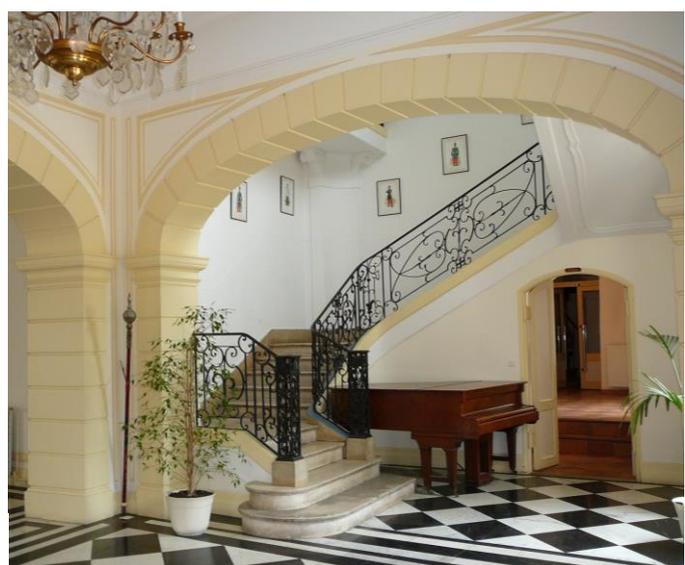
Le grand vestibule (@SR)

Le rez-de-chaussée du corps central, abritant un immense vestibule (hall d'entrée) dallé de marbre noir et blanc (posé en épi à la mode italienne) permet une double réception (cour et terrasse) grâce à une circulation traversante. Ce vaste espace occupant près d'un tiers de la surface a été divisé en son milieu par un imposant arc en anse de panier à refends, dont chaque extrémité est flanquée par deux autres arcs de moindre

importance qui distribuent les pièces latérales et notamment l'escalier d'honneur. Cette structure monumentale en H est une réplique de la composition intérieure de la bastide de la Magalone à Marseille, qui a été la source d'inspiration pour les travaux entrepris par Marie-Louise Laugier.

Les volumes latéraux étaient composés d'un escalier en pierres de taille de plan rectangulaire orné d'une rampe en fer forgé également exécutée par le maître ferronnier Gaspard Louis Pimpin, un grand salon avec salle de billard, une chapelle, une grande salle à manger, une cuisine avec office et des toilettes.

L'escalier d'honneur (@SR)



⁸ Maître ferronnier marseillais de la rue Edmond Rostan, qui réalisa aussi le garde-corps de l'escalier du château Cantini.

L'aile droite était composée d'une cuisine, salle à manger, deux chambres, salle de douches tandis que dans l'aile gauche se trouvaient un salon de chasse, une souillarde et la chaufferie. Les pièces principales étaient pourvues d'un plancher de luxe et mosaïques de céramique ainsi que de belles cheminées en marbre.

Au premier étage, s'alignaient la bibliothèque, 17 chambres dont 8 avec cabinet de toilette, 4 salles de bain et toilette. Des planchers ornaient les pièces principales pour les autres des tomettes. Les combles avaient été aménagés : un couloir central desservait 9 pièces mansardées, au sol de brique, éclairées par les lucarnes.

Le bâtiment possédait le chauffage central, eau courante à tous les étages et électricité.

Les salons avaient été décorés de nombreuses œuvres d'art (copies de peinture et d'anciens moulages), l'inventaire des objets retirés du château en 1946 cite une cheminée provençale en marbre polychrome, des éviers en grès, des filtres pasteurs, des baignoires et lavabos en grès poli, des glaces assorties aux salles de bains, une fontaine en marbre, 36m² de lambris de chêne formant le soubassement de la salle à manger et du salon, 37m² de toiles tapisserie avec baguette moulurée dans la salle à manger (56m² dans le salon), le vitrail de la chapelle, soit 1 million de francs de mobilier...

L'expertise de 1949 conclut sur cette phrase : « C'était une superbe propriété d'agrément des mieux placées à proximité de la commune d'Aubagne, cette propriété était du reste une des plus belles et des plus rares de toute la Provence. »

- 62 -

- CONCLUSIONS DE L'EXPERT JUDICIAIRE

Comme suite aux divers accédits sur les lieux les 9 et 20 Novembre 1948, et les 12 Janvier et 15 Mars 1949, nous renions les conclusions suivantes sur le mandat qui nous a été confié.

I° - Estimation de la Propriété " LA DEMANDE " à AUBAGNE appartenant à Madame R E G I S -

Estimation des terrains, deion détails donnés entièrement.....	68.372.750
Estimation des constructions.....	58.695.000
TOTAL.....	127.067.750
A compter sur ce chiffre une indemnité de réemploi estimée à 27 %.....	34.308.292
Indemnité totale pour Mme R E G I S-	161.376.042
Estimation de la coupe de Bois pour les Etablissements E B E fixée à.....	2.608.769

Estimation des biens immobiliers pour indemnisation (AD13 190 W 8))

La Demande

*La Demande est un grand domaine, plein de charmes,
Où les pins, les bouleaux, bégonias et charmes,
Bambous, eucalyptus, ormeaux,
Etendent leur feuillage, en forme de couronne,
Aux abords verdoyants et fleuris de l'Huveaune,
Parmi le lierre et les roseaux.*

*Sans connaître la hache, assassine et profane,
Des cèdres et des ifs et l'immense platane,
Avec leurs troncs majestueux,
Elèvent, dans le ciel, leur luisante ramure
Et contemplant, dans l'eau, leur tremblante figure
Dans son cours calme et sinueux.*

*Au milieu de ce parc, que de fleurs embellissent,
Un superbe château, que des enfants remplissent,
Elève son toit somptueux.
Des biches, à l'œil vif, dans ce lieu de délice,
Courent nerveusement et leur sveltesse lisse
Séduit et charme les yeux.*

*Dans des serres, l'on voit des plantes réunies
Etalant à nos yeux celles des colonies
Avec leur parfum capiteux.
Des palmiers, hauts perchés sur leurs vastes colonnes,
Agitent, dans l'azur, leurs feuilles monotones
Ne donnant pas leurs fruits juteux.*

*Le rail et le chemin (car le progrès commande)
En deux tronçons égaux ont coupé la Demande,
Sans trop détruire sa splendeur.
Et même, dans sa courbe élégante et grondante,
Le train, mêlant son bruit à l'onde bondissante,
Ajoute encore à son ampleur.*

*Les voitures, autos, le piéton solitaire
Semblent, sous la beauté de cette riche terre,
Traverser simplement un parc.
Tant est vaste le champ de ses frondaisons vertes
Que la voie et la route en sont comme couvertes,
Sous cette voûte en forme d'arc.*

*Dans l'herbage vigoureux d'une abondante prairie,
Paissent comme en Normandie
Des moutons, vaches et bœufs,
A la croupe rebondie.*

*Et, sur la route sonore,
Quand le ciel est tout en feu,
Les vrais amoureux de Flore
Viennent s'asseoir en ce lieu,
S'oubliant jusqu'à l'aurore*

Pierre Fournier, Les Chants de l'Huveaune, Aubagne, 1943